Vol. XXXII Saint-Boniface, Manitoba, 22 Juillet 1903. No. 36

# LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat. Directeur.

**ABONNEMENT**

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port).......2.50 "

**TARIF DES ANNONCES**

1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente.......8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

**AVIS** Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue de Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA, SAINT-BONIFACE, MANITOBA CANADA.



Rue Main, York et Port. Ordre par la malle rempli promptement.

**HUDSON'S BAY COMPANY.** The Great Stores of the Great West. Incorporated A.D. 1670.

La Semaine de l'Exposition sera

**MEMORABLE**

AUX MAGASINS DE LA BAIE D'HUDSON

## Grande Vente

Entre le 20 et le 25, inclusivement.

Des centaines d'articles à vendre. Nous n'en mentionnerons que quelques-uns. Visitez les Magasins et voyez nos prix.

Toutes nos Marchandises seront vendues à MOITIE PRIX.

Des centaines de verges de DENTELLES de toutes largeurs à MOITIE PRIX.

## CHAUSSURES

Cette Grande Vente est commencée Lundi; les prix sont plus bas que jamais. Presque'au

## Prix Coutant

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chaussures de $6.50, Burt et autres, | à | $2.50 |
| Chaussures de 6.50, Congrers, | à | 1.50 |
| Chaussures de 5.00, en cuir de veau | à | 2.00 |
| Chaussures de 4.50, en cuir chhocolat, | à | 2.00 |

Ceci est une courte énumération qui peut vous donner une idée de nos ventes à réduction.

## EMPLOYEZ LES ALLUMETTES "EDDY."

**Comparez les a d'autres et vous vous convaincrez de la superiorites des allumettes "EDDY."**

En vente partout

La Poudre a Patisserie

## "WHITE STAR"

**Est employee par les meilleurs des menageres et reconnues par toutes comme la meilleure.**

## G. Olafson & Co.

FARINE SON ET GRAIN

Bloc Olafson, rue King, Winnipeg

Prix plus raisonnables que n'importe où ailleurs.

**VIN DE CALIFORNIE**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Clarets Extra La doz. de grande bouteille | | | | $4.50. |
| Hock | " | " | " | $5.50. |
| Riesling | " | " | " | $5.00. |
| Zinfandal Extra | " | " | " | $5.00. |
| Sauterne | " | " | " | $5.50. |
| Catawba Sec. | " | " | " | $6.00. |
| Catawba Sucré | " | " | " | $6.00. |
| Port Sacré | " | " | " | $7.00. |

THE RICHARD, BELIVEAU COY. LTD.

Importateur de Vin Liqueurs et Cigares.

330 Rue Main - Winnipeg.

VIS-A-VIS DE LA RUE NOTRE DAME EST.

Ecurie de Jordan

Arthur F. Pigott. Prop.

Tel. 750

| | |
|---|---|
| Par heure, 7 à 20 h | $1.00 |
| Par heure 20 à 7 h | $2.00 |
| Une heure et 5 minutes | $1.50 |
| Une heure et 35 minutes | $2.00 |
| A la gare | $1.00 |
| De la gare | $1.00 |
| Mariages | $3.00 à $5.00 |

IL FAUT Y VOIR DE SUITE

Soignez votre rhume, dès les premiers symptômes. Une cuillérée de BAUME RHUMAL prévient la consomption, conséquence inévitable d'un rhume négligé.

## H. LEBLANC

BARBIER-COIFFEUR

BLOCK DE L'HOTEL QUEBEC

Avenue Taché St. Boniface

Tables de Pool

OUVERT A TOUTES HEURES.

## DR. G. A. DUBUC

ANCIEN BUREAU DU DR. DAME 120 BLOCK McINTYRE WINNIPEG

TELEPHONE 99.

BUREAU

Heures de Consultations 1—6 P.M.

RESIDENCE AVENUE PROVENCHER

HEURES DE CONSULTATIONS

9 à 12 a. m. et 7 a 9 p. m.

TELEPHONE privé et pour la nuit 1647

PHARMACIE

## BERTRAND

J'ai l'honneur d'annoncer à la population française que j'ai acheté un assortiment complet de Pharmacie; médicaments, remèdes, articles de toilette; je donnerai à la clientèle une rigoureuse attention. Prescriptions remplies avec un soin minutieux.

Arthur Bertrand,

Successeur de Rowland Dixon,

320, rue Principale.

## A. J. H. DUBUC.

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.

BLOC McINTYRE, Chambre 313.

Winnipeg.

Téléphone, 384.

AVIS

## Dr. W Z. Peatman

Ex Médecin et Chirurgien résident de l'hôpital Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer à la population canadienne française qu'il a ouvert un bureau au numéro 320½ Main Street Winnipeg au dessus du magasin Burke et la pharmacie Bertrand, vis-à-vis la gare du Canadian Northern Railway.

Heures de Bureau:—9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 7 à 9 p. m.

Visite tous les jours à l'Hôpital de Saint-Boniface.

Telephone 2247.

Service de Jour et de nuit.

ALF. J. ANDREWS. FLETCH ANDREWS JOSEPH BERNIER.

## Andrews, Andrews & Bernier,

AVOCATS.

Bloc de la Banque d'Ottawa,

No. 363, rue Principale, Winnipeg

Tel. No. 427. B. de P. No. 1289

## Dr J. H. O. LAMBERT

Résidence St. Boniface, Phone 1245.

Heures de bureau.—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m.

Winnipeg, No. 666½ Rue Main Phone 1061. Heure de Bureau, 3 à 5 p.m.

Visite toutes les jours à l'Hopital St, Boniface.

## DOCTEUR DAME

ST-CHARLES, MAN.

Le Docteur Dame, de retour des Indes Occidentales, tiendra provisoirement un bureau à sa résidence de St.Charles.

Lumieres Ameliorees!

Une nouvelle invention d'Europe vient d'arriver jusqu'à nous C'est une invention pour modifier les teintes des lampes électriques dans les bibliothèque et les fumoirs. C'est un dôme de bronze qui jette une douce lumière sur tous les objets de l'appartement. Voyez notre vitrine sud, le soir.

THOS. J. PORTE

BIJOUTIER

404 Rue Principale, Winnipeg Man

On parle Français.

MAISONS A VENDRE A Saint-Boniface

2 cottages, 4 chambres, Prix $800.00 chacun. 1 autre maison de 6 chambres. Prix $1.200

THEO BERTRAND, HOTEL DE VILLE

## LEON XIII

L'Eglise est en deuil. Le drame qui, depuis deux semaines, tenait les regards de l'univers concentrés vers le Vatican, a pris fin lundi. Le Père Commun des fidèles a succombé aux atteintes de la maladie, aggravée par le grand âge de l'auguste pontife.

Le règne de Léon XIII a été glorieux. Il restera dans l'histoire comme l'un des plus merveilleux de tous ceux qui ont illustré la papauté.

Les puissances du monde s'inclinent devant cette dépouille qui, de son vivant, les a éblouies, influencées, quelquefois vaincues.

Parmi les fidèles de l'Eglise catholique, toutefois, ce ne sont pas seulement des hommages humaines qui s'en iront déposer des couronnes sur le catafalque d'une grande figure, mais ce sont la douleur pieuse et les prières ferventes de la famille chrétienne, indissolublement unie à son chef et à son père par les liens sublimes et mystiques de la charité, de la vénération et de notre sainte religion, ce sont ces prières et cette douleur profonde et vraie qui tomberont sur son âme lancée dans les lumineuses mais terribles voies de l'Eternité

Ah oui, il faut admirer et célébrer une vie aussi pure, aussi pl ine et aussi grande, mais il faut davantage encore prier; car, la seule chose nécessaire à l'âme d'un pape comme à celle de l'humble fidèle c'est d'être avec Dieu, notre père, notre créateur et notre fin suprême.

Léon XIII naquit le 2 mars 1810, dans une petite ville d'Italie, du nom de Carpineto.

Bâtie ou plutôt accrochée comme un nid d'aigle au sommet d'une roche escarpée, cette ville n'est distante que d'une quinzaine de lieues de Rome, dans le diocèse d'Anagni, au coeur de l'ancien pays des Volsques.

La famille Pecci est originaire de Sienne, et ce n'est qu'au commencement du XVII siècle qu'un de ses puissants rameaux est venu se transplanter à Carpineto A Sienne les ancêtres de Léon XIII avait participé aux charges les plus éminentes de la vie civile, militaire et ecclésiastique.

A Carpineto comme à Sienne les Pecci ne tardèrent pas à entrer en possession de la considération et de l'influence. Disons toutefois que la situation de cette famille dans ce dernier pays é ait plus brillante par ses traditions patriciennes que par l'éclat des richesses. Dans les premières années de ce siècle, vivaient en cette demeure seigneuriale de Carpineto le comte Dominique Louis Pecci, colonel honoraire de la Grande-Armée, et sa vertueuse épouse, Anne-Prospera Buzzi. Ils se rattachaient l'un et l'autre, par leurs origines, à l'aristocratie siennoise.

Le Ciel avait déjà béni leur union en leur accordant plusieurs enfants, qui devaient faire leur joie et leur gloire : Charles, né le 25 novembre 1793 ; Catherine, née le 4 novembre 1800 ; Jean-baptiste, né le 26 octobre 1802 ; Joseph, né le 15 décembre 1807, lorsqu'il leur donna, dans le dernier de cette famille, celui qui devait s'appeler un jour le pape Léon XIII.

C'était le 2 mars 1810. Le nouveau né reçut le baptême des mains de Mgr Joachim Tosi, évêque d'Anagni, qui fut en même temps son parrain, et dont il reçut sur les noms de Vincent et de Joachim.

De ses premières années on ne sait pas grand'chose, si ce n'est qu'il était un enfant doué d'une précocité extraordinaire. Dans son jeune coeur prirent place, de bonne heure, trois amours qui ne firent que grandir avec le temps: l'amour de Dieu, l'amour de sa mère, l'amour de la belle nature au sein de laquelle il s'épanoui comme un lis à la blancheur éclatante et aux doux parfums.

Quand le jeune Vincent-Joachim eut atteint sa huitième année, il n'avait pas encore quitté la maison paternelle, et la pensée de se séparer de sa bonne et pieuse mère avait plus d'une fois arra hé des larmes à son coeur si affectueux. Mais il fallait songer désormais à des études sérieuses, et le temps était venu de s'y mettre résolument.

Le père conduisit un jour ses deux derniers fils, Joseph et Vincent-Joachim, dans un collège de Viterbe que dirigeaient avec leurs succès accoutumés les pères de la Compagnie de Jésus. Cette maison était fréquentée par les fils des premières familles de l'Italie.

C'est avec ces maitres si dévoués à la jeunesse que le jeune Vincent-Joachim fit toutes ses études de grammaire et d humanité. Son séjour y fut de six années, pendant lesquelles il se livra au travail avec la même application toujours couronnée des plus beaux succès. Un de ses condisciples, le P. Ballerini, de la Société de Jésus, disait, dans la revue "la Civita cattolica ; "Tant que Pecci fut à Viterbe, je puis l'attester, il fut admiré pour sa haute intelligence.

Je le fréquentai beaucoup dans le cours de nos humanités, où j'etais un peu son rival, et me plaisais à contempler son âme vigoureuse, pleine de vie, et son esprit si éclairé. Dès l'âge de douze ou treize ans, il écrivait le latin en prose ou en vers avec une telle élégance qu'il émerveillait tout le monde."

Mais voici qu'un événement douloureux se prépare. Nous sommes en 1824; tout à coup le jeune écolier est appelé à Rome. Sa mère y est venue pour consulter les médecins sur une maladie grave; son mal empire, et, prévoyant sa fin prochaine, elle réclame son cher Vincent. Il accourt. Il se jette dans ses bras avec une émotion que tout bon fils comprendra, mais, hélas! c'est pour la voir mourir bientôt, malgré les soins les plus attentifs et les plus délicats.

Le père, désolé, le fixa désormais à Rome, le confiant aux soins affectueux d'un de ses frères, Antonio Pecci, qui habitait près de l'"Ara-Cœli", le palais Muti.

A cette même époque, son frère Joseph, son aîné et condisciple à Viterbe, faisait son entrée au noviciat de la Compagnie de Jésus.

### LEON XIII.— SA VOCATION AU SACERDOCE.

Le jeune Joachim venait de terminer ses études de philosophie, couronné des plus magnifiques succès. Il n'avait que vingt ans.

Doué d'un esprit sérieux et réfléchi, d'une éloquence facile et pénétrante, simple et austère dans ses goûts, et cependant aimant et recherchant le b au et sachant l'apprécier partout où il le rencontrait, aussi bien dans les œuvres des hommes que dans celles de Dieu ; assez favorisé de la fortune pour pouvoir faire choix d'une carrière séduisante, très sympatique à tous ceux qui l'approchaient, le jeune étudiant semblait réservé au plus brillant avenir dans le monde. C'est vers Dieu qu'il se tourna tout entier; doucement attiré par la grâce d'en haut, il n'hésita pas un instant, et il se dit alors: Je serai prêtre, pour gagner des âmes à Jésus-Christ et pour servir son Eglise.

Sa Sainteté Grégoire XVI, qui se connaissait en hommes, le nomma prélat de sa maison le 16 mars 1836. Ces honneurs ne firent que le rendre plus humble et attaché à tous ses devoirs.!

Il n'était pas encore prêtre Promu aux ordres sacrés du sous-diaconat et du diaconat par le vénérable cardinal Odescalchi, alors vicaire de Sa Sainteté, dans le petit sanctuaire de Saint-Stanislas-Kostka, voisin du Quirinal, il avait la consolation de recevoir le sacerdoce dans la chapelle du vicariat, à deux mois et demi de là, des mains de ce même cardinal, qui, quelque temps après, renonçait à la pourpre romaine pour aller vivre et mourir sous l'humble habit des frères de la Compagnie de Jésus, dans leur maison de Saint-André-du-Quirinal. C'était le 23 décembre 1837. Ce jour-là, Joachim Pecci fit au Dieu qui avait béni et réjoui sa

(A Suivre sur la 2ème page.)



## Bon... ..Pain

Enfants En Sante

Toutes choses étant égales, l'enfant bien nourri est en meilleure santé que les autres enfants. La farine Hungarian de O'Gilvie est la farine qui produit le meilleur pain, donne de la force à l'enfant et en fait un citoyen viril.

*THE OGILVIE FLOUR MILLS CO. LIMITED*

*Le thé du Japon passera bientôt de mode Le thé de Ceylan preparé a la machine le remplace rapidement. Le Blue Ribbon de Ceylan est le meilleur de ces thés.*

## VENTE GIGANTESQUE DE MARCHANDISES SECHES

T. Finkelstein

A acheté à prix très réduit le magasin de E. B. Nash & Co. Ce qui veut dire que des ventes à prix très réduit ont lieu aux endroits suivants :

274 Rue Main, sud, à côté du Scott Furniture Store.
112 Isabell St., entre les rues Bannatyne et William.
676 Rue Main nord, trois portes du Tecumseh house.

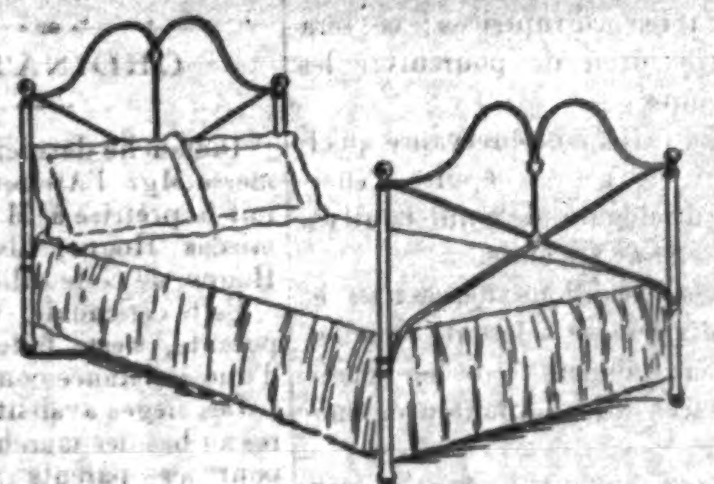
C'est le meilleur assortiment de nouveautés jamais vendu à Winnipeg Si vous voulez acheter des marchandandises à moitié prix venez de suite; soies, bas, rubans, cotons, indiennes, etc., tout à moitié prix.

T. FINKELSTEIN

WINNIPEG.

## CHEZ STEELE

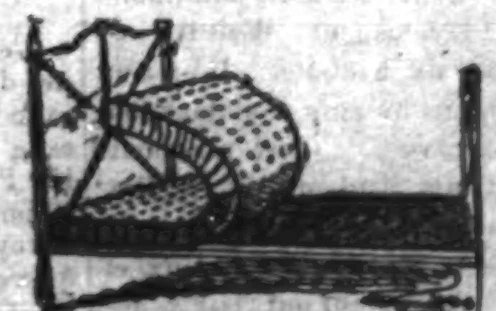
Le Grand Magasin Meubles des Familles





Quand vous viendrez à l'Exposition, n'oubliez pas de venir nous voir, vous trouverez de beaux meubles qui embelliront vos maisons.

Nos Prix Sont les Plus Bas



The C. R. Steele Furniture Co.

298. Rue principale

Le Manitoba

Mercredi, 22 Juillet 1903

## LE RESULTAT GENERAL

Le gouvernement Roblin a reçu du peuple le mandat de le gouverner pendant quatre ans encore.

La victoire est complète. L'opposition n'a pu sauver que quelques sièges.

Nous félicitons le gouvernement de ce résultat.

Nous félicitons particulièrement le premier ministre, qui allait pour la première fois devant le peuple comme chef du gouvernement. C'était une grande épreuve. Il en a triomphé. Son influence a grandi. Il saura s'en servir pour le bien du pays et de toutes les classes.

## L'Election de Saint-Boniface

Nonobstant la corruption, l'achat des consciences, la boisson, le mensonge et la calomnie, nonobstant la malice sous toutes ses formes, le champion de nos droits dans la législature locale a, cette fois encore, remporté la victoire. M. Joseph Bernier est déclaré élu.

La majorité n'est pas forte. Nous l'aurions désirée plus considérable, non pas à cause du candidat lui-même, qui est autant député avec une voix de majorité que s'il en avait 500; mais pour l'honneur de notre comté on devait espérer un meilleur résultat que celui que nous a donné le vote de lundi dernier.

Il faut avoir été les témoins des scènes disgracieuses—pour employer un euphémisme—qui se sont déroulées en certains coins du comté de Saint-Boniface, pour se rendre compte des turpitudes auxquelles se sont livrés certains personnages, qui ont pourtant la prétention d'être des honnêtes gens.

Jamais encore dans le comté de Saint-Boniface l'on n'a vu une lutte de cette violence, où tant d'infamies se sont étalées, froidement, systématiquement, au grand jour. Durant toute la campagne, et particulièrement aux derniers jours, ça été une vraie débauche d'argent, de boisson, et de choses plus tristes encore. C'est la répétition de l'élection de la division de Saint-Jacques à Montréal.

On nous dit que l'on demandera un décompte des votes.

Soit! C'est le droit des vaincus de l'avoir.

Nous ne savons pas trop quel en sera le résultat. Mais, vraiment, nous ne serions pas trop fâchés qu'il nous fut adverse. Car, si c'est le droit de nos adversaires de demander un décompte, ce sera notre droit de contester l'élection; ce sera notre droit de procéder à la déqualification d'une douzaine de personnages contre lesquels nous avons déjà tout un dossier de preuves établissant leurs manœuvres corruptrices; ce sera notre droit de poursuivre les parjures.

La lutte, pour énervante qu'elle ait été, n'a pas épuisé l'énergie du député de Saint-Boniface, ni celle de ses amis.

Les exécutions nécessaires et salutaires se feront, quelles qu'en puissent être les conséquences et les douloureuses émotions.

Toutefois, si l'on peut regretter qu'un trop grand nombre d'électeurs aient été accessibels aux tentatives des corrupteurs, il faut rendre justice à ceux qui ont été fidèles. Une majorité a sauvé l'honneur de notre comté. Le député de Saint-Boniface a eu dans cette élection, comme dans la première, des amis admirables de dévouement désintéressé, courageux, honnête. Il en a eu dans tous les rangs et dans toutes les classes. C'est une justice et un bonheur de le dire. Honneur donc, et remerciements sincères à ces amis loyaux et aux électeurs qui ont fait si noblement leur devoir.



## L'HON. M. LARIVIERE.

La semaine dernière l'hon. M. A. A. C. LaRivière a été l'objet d'une démonstration flatteuse de la part de ses collègues conservateurs à Ottawa.

La députation conservatrice, M. Borden en tête, a presenté au député de Provencher une canne en ébène avec pommeau d'or, à l'occasion du 25ème anniversaire de son entrée au Parlement.

Il y a en effet un quart de siècle que M. LaRivière est député sans interruption, soit au local, soit au fédéral. C'est dire que M. LaRivière a fait bien des batailles;

C'est dire aussi qu'il a rendu bien des services. Si la politique a ses tempêtes elle a aussi ses heures de bon soleil; si la politique a ses épines, elle a aussi ses fleurs.

L'hommage que le parti conservateur de tout le Dominion vient de rendre à M. LaRivière peut être pour lui un sujet de légitime fierté; c'est un rayon de soleil de plus dans sa carrière

Les fidèles amis du député de Provencher lui apportent eux aussi leurs cordiales félicitations

M. LaRivière est plus populaire que jamais dans Provencher.

### Nos Comtés Francais

Nos félicitations à M. Albert Préfontaine, qui a été élu député de Carillon par une majorité de 116 voix;

Nous regrettons beaucoup la défaite de M. Caron, dans Assiniboia. Malgré une lutte admirable il a été défait par 9 voix par M. Jos. Préfontaine.

M. Lagimodière est aussi élu dans La Vérandrie par 19 voix de majorité.

L'Hon. M. Campbell l'a emporté sur M. Comeault dans Morris.

Nos centres français paraissent partout avoir voté en grande majorité en faveur de M. Roblin. Par contre le vote étranger a voté pour M. Greenway.

### A L'EXPOSITION

L'Exposition est ouverte depuis lundi à Winnipeg et se poursuivra jusqu'au 25 du courant. Cette exposition verra des foules considérables. De tous côtés on vient voir les produits de notre province.

Il y a en outre à cette exposition des salons d'objets d'art, de peintures, etc, fort remarquables.

Les représentations athlétiques sont bonnes.

Les dames patronesses de l'Hopital de Saint-Boniface ont sur les terrains un vaste et gai pavillon où l'on offre des rafraichissements aux visiteurs. Nous ne saurions trop encourager notre population à se rendre à ce pavillon. Les dames patronesses de l'Hôpital ont tout fait pour rendre attrayantes leurs salles à dîner.

Impossible d'être accueilli avec plus de grâce et d'hospitalité que chez les dames patronesses.

### ORDINATION

Dimanche dernier, à la grand' messe Mgr l'Archevêque conférait la prêtrise à M. l'abbé Hormisdas Hogue, fils de M. A. Hogue, de cette ville.

Cette cérémonie, toujours imposante, s'est faite au milieu d'une assistance considérable.

Des sièges avaient été préparés au bas des marches du chœur pour les parents du nouveau prêtre. Dans la soirée, M. l'abbé Hogue chantait les vêpres à la cathédrale.

Nous félicitons M. l'abbé Hogue et sa famille de cet heureux événement. Que cette nouvelle carrière sacerdotale soit féconde en bonnes œuvres et en fruits de salut.

### EPUISEMENT.

L'épuisement chez les personnes de toute âge, après un léger exercice, annonce la faiblesse du sang qu'il faut combattre avec les Pilules de Longue Vie du Chimique Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez La Cie Médicale Franco-Coloniale, Montréal.



## LEON XIII

(Suite de la 1ère page)

jeunesse l'oblation totale de tout son être : il était prêtre pour l'éternité.

### LEON XIII.— LES PREMIERES ANNEES DE SA CARRIERE ECCLESIASTIQUE

Deux mois seulement après son ordination sacerdotale, le jeune prélat reçoit du souverain Pontife Grégoire XVI une importante mission: celle de délégat ou de préfet ecclésiastique de Bénévent.

Cette province, enclavée dans le royaume de Naples, appartenait au patrimoine de Saint-Pierre depuis plusieurs siècles. Entouré de montagnes escarpées, elle était devenue depuis de longues années déjà le théâtre de brigandages effrayants. Les troupes du Souverain Pontife étaient alors comme découragées à la vue de leurs efforts devenus inutiles dans l'œuvre de répression des bandes de voleurs et d'assassins qui trouvaient asile et secours auprès de nombreux et puissants seigneurs aux mœurs féodales, ennemis acharnés eux-mêmes de l'autorité impuissante.

La lutte fut terrible et bien longue, il fallut à Joachin Pecci, le nouveau Gouverneur de Bénévant plus d'une année pour réduire les seigneurs rebelles et expulser de la province les brigands qui la traitait comme une terre conquise.

Sa Sainteté voyait admirablement réalisées les espérances, qu'elle avait fondées sur Mgr. Pecci, et elle comprenait quels services importants pouvait lui rendre sur un autre théâtre le zèle intelligent et dévoué du jeune préfet.

Mgr Pecci reçut donc l'ordre de remplir une mission semblable à celle qu'il venait d'accomplir si heureusement. Il fut envoyé comme gouverneur à Pérouse, où le désordre régnait dans l'administration.

Le jeune délegat usa de tant de fermeté et de tact que les quatre prisons qui, à son arrivée, n'avaient point assez de cellules, n'eurent bientôt que leurs murailles à faire garder par les géoliers

Grégoire XVI, voyant de plus en plus justifiées les espérances qu'il avait conçues de son protégé, se décida à l'envoyer à Spolète pour y remplir une mission aussi difficile que les premières Mais pour le récompenser, il le préconisa, le 27 janvier, 1843, archevêque de Damiette "in partibus" et Mgr Pecci n'eut pas le temps de se rendre à ce nouveau poste.

Le Souverain Pontife, songeant soudain qu'un administrateur aussi distingué ferait merveille dans la diplomatie, lui confia la nonciature de Bruxelles où règnait alors le roi Léopold 1er.

Ce nonce n'était âgé que de trente-trois ans.

Les Pérugiens pleurèrent son départ car chacun l'aimait.

Le 19 février, il était consacré à Rome par le cardinal Lambruschini, dans l'Eglise Saint-Laurent "in Panisperna", et le 11 avril il arrivait à son poste diplomatique de Bruxelles. A cette époque, le pays belge était dans une période terrible d'effervescence. La fièvre du progrès se manifestait partout, dans la politique, dans l'industrie, jusque dans les questions religieuses.

Le jeune nonce avait à traiter avec un gouvernement nouveau et avec le peuple qui venait de proclamer la constitution la plus libérale de l'Europe.

Mgr Pecci ne se borna pas à remplir avec une distinction rare les devoirs difficiles de sa charge officielle; toutes les œuvres catholiques trouvèrent près de lui une protection utile, un patronage efficace.

Cette nonciature dura trois ans. Pendant ces trois années, de 1843 à 1846, il s'employait au bien. Malheureusement les travaux de sa chage étaient accablants sa santé s'altéra. Les fatigues causées par une vie si active et peut-être aussi la rigueur d'un climat trop différent de celui de la péninsule le contraignirent à demander son rappel. Grégoire XVI le lui accorda, au grand regret de la cour et malgré les instances des Belges, qui auraient voulu le garder encore près d'eux.

L'arrêté royal qui nomma Mgr Pecci, nonce apostolique et archevêque de Damiette "in partibus infidelium" porte la date du 5 mai 1846, et spécifie que cette royale faveur a été décernée en témoignage particulier de bienveillance et d'estime.

Mgr. Joachim Pecci n'avait que trente-six ans lorsqu'il accepta, par obéissance, le fardeau du gouvernement d'un diocèse. Il s'était montré homme d'Etat habile, ferme et bon en même temps; nous allons voir en lui l'évêque plein de zèle, de courage et d'autorité.

Préconisé dans le consistoire du 19 janvier 1846, ce ne fut que le 26 juillet suivant qu'il prit possession de son siège. Dans un sentiment de délicatesse exquise, il voulut choisir le jour même de la fête de sa vénérée mère, qui portait le nom d'Anne, pour entrer dans sa ville épiscopale.

Le nouveau pontife retrouva en grande partie, dans l'état le plus prospère, les œuvres qu'il avait si bien commencées trois ans plus tôt. Il n'eut désormais de soucis que de s'appliquer à les grandir encore et à en fonder de nouvelles suivant les besoins du moment.

Homme de doctrine et d'action, l'évêque de Pérouse sut se montrer toujours ferme et calme, digne et bienveillant. Egalement vénéré des prêtres et des fidèles, il développa une activité apostolique véritablement surprenante. Il faudrait un volume pour énumérer les actes de son épiscopat, avec toutes les œuvres entreprises pour le bien des âmes.

Enveloppé en ce moment dans la révolution qui éclata, il mérita de se voir jeté pour quelques heures en prison par les sacrilèges envahisseurs des Etats de l'Eglise. Il participait déjà aux épreuves de Pie IX, mais rien ne devait le détourner de sa tâche. Lorsque éclata une seconde insurrection dont certains Italiens se firent une arme contre le gouvernement pontifical alors existant, les autorités s'empressèrent de prendre la fuite. Quant aux paisibles habitants, ils subirent ce coup de main avec une prudence toute particulière à cette race et abordèrent sans hésiter la cocarde tricolore. Mais deux régiments suisses envoyés en toute hâte de Rome ne tardèrent pas à mettre les perturbateurs à la raison; les cocardes disparurent comme par enchantement et les vainqueurs de la veille furent hués.

Pendant ce temps la conduite prudente et ferme de Mgr Pecci inspirait le respect à tous les partis, et l'évêque ne fut point inquiété

L'attitude du cardinal Pecci vis-à-vis des envahisseus italiens fut toujours très correcte; ses adversaires, pleins d'admiration pour ses talents et son caractère, rendaient justice à la solidité de ses convictions et s'inclinaient devant ce prélat, qui ne fléchissait jamais et qu'ils ne pouvaient pas ne point estimer.

### SON ELECTION AU SOUVERAIN PONTIFICAT

Le 18 fév 1878, vers trois heures de l'après-midi, après les dernières cérémonies des funérailles de Pie IX, les cardinaux se réunissaient dans la chapelle Pauline, au Vatican, pour assister à la messe solennelle du Saint-Esprit. Après cette messe, la vénérable assemblée vint processionnellement dans la chapelle Sixtine pour réciter le "Veni Sancte Spiritus", et entendre la lecture des constitutions pontificales sur le conclave.

Jamais peut-être on n'avait vu plus illustre assemblée. On a pu dire que dans cette splendide chapelle Sixtine se trouvait réunis, dans un degré éminent, la vertu, la sagesse, la science, la charité, le dévouement, l'amour de Dieu et des hommes.

La première journée du conclave, celle de lundi 18 février, fut employée par les cardinaux, selon l'usage, à remplir les formalités préparatoires et à se visiter entre eux. Et le soir seulement après l'Angelus, les portes furent fermées sur les membres du sacré-collège.

Le premier vote du mardi avait été nul, au second, le cardinal-camerlingue réunissait trente et une voix.

Le mercredi matin, quarante-quatre bulletins portaient le nom de Mgr Pecci.

Aussitôt tous les membres du conclave acclamèrent l'élu avec cette unanimité spontanée qui donne à l'élection de Léon XIII le double caractère de l'élection par scrutin et de l'élection par acclamation.

Il était une heure et quart.

Le cardinal Pecci était élu pape.

Si l'on veut savoir dans quel état d'âme Léon XIII montait sur le trône pontifical, on peut lire les paroles suivantes que le nouveau Pape adressait, immédiatement après son élection, au cardinal qui venait de lui apporter l'hommage du conclave et du monde catholique :

"La cérémonie même qui s'est accomplie tout à l'heure avec tant de solennité, Nous a fait mieux comprendre la majesté et la hauteur du Siége où Nous sommes élevé, et à fait croitre dans Notre esprit l'idée de la grandeur de ce sublime trône de la terre.

Et puisque vous avez rappelé, Eminence, le nom de David, les paroles de ce saint roi Nous reviennent d'elles-mêmes à l'esprit, lorsqu'il disait : "Qui suis-je, mon Dieu, pour que vous m'ayez appelé à cette mission ?"

"Néanmoins, parmi tant de justes motifs de craindre et d'espérer, Nous sommes consolés par le spectacle de tous les catholiques se rattachant, dans une complète unanimité, à ce Siège apostolique, et lui donnant la témoignage public de leur obéissance et de leur amour.

—M. Hormisdas Leblanc a déménagé sa maison sur la rue Dumoulin.

—M. Joseph Cusson a achete de M. Joseph Lecomte l'ancienne résidence de Mde Robert sur la rue Dumoulin.

## Chronique de la Province

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

M. G. A. L. écrivant dans *L'Echo* du 9 juillet en réponse à ma correspondance nous dit "Ces messieurs peuvent me croire, je n'ai pas à dessein omis des noms de notre club. Je ne les connaissais pas dans le temps."

Et c'est parce que nous le croyions que nous lui demandions bien poliment de rectifier ces erreurs, car sa correspondance nous plaçait dans une mauvaise position.

M. G. A. L. nous promit de le faire. Pourquoi ne le fit-il pas? Il ne devrait pas plaider ignorance aujourd'hui. Il aurait pu en même temps nous dire qu'à cette même assemblée qui était très nombreuse, M. G. A. L. fut proposé pour président mais personne ne voulut seconder la motion.

Ce fameux correspondant nous dit que lorsque M le Trésorier demanda à M. R. P. Roblin d'accepter la position de prés. honoraire ce dernier refusa et que ce ne fut qu'après deux semaines de pourparlers et une lettre que le Premier Ministre accepta. M. le Rédacteur, il y a ici mensonge sur mensonge Les faits sont que lorsque M. Précourt au nom du Club approcha M. R. P. Roblin ce dernier demanda, par prudence, je suppose, car il doit connaître ses adversaires, il demanda au Tres. de lui écrire Ceci fut fait et M. R. P. Roblin accepta tout de suite.

Quand les événements ne se succèdent pas assez rapidement dans Saint-François-Xavier le petit correspondant de *l'Echo* a recours à son imagination fertile, car voyez-vous M. le R. ce correspondant doit gagner son salaire, c'est-à-dire le prix de son abonnement.

Tout le monde se demande pourquoi ce barbouilleur de papier, qui d'ailleurs ne manque pas de donner les nouvelles les plus insignifiantes ait oublié denvoyer à *l'Echo* le récit d'une petite affaire qui a causé un peu de scandale dans cette paroisse. On parlait de politique. G. A. L. qui se croit fort politicien, se voyant poussé jusqu'au mur, osa insinuer qu'un certain personnage ecclésiastique avait menti. C'est alors qu'un de nos paroissiens indigné de la conduite du petit polisson, se chargea de lui donner une leçon de politesse, et croyez m'en, M. le Rédacteur, M. G. A. L. devrait être très reconnaissant à ceux qui le retirèrent de son embarras car son indiscrétion aurait certainement pu causer la perte de sa chevelure.

X

## Ville De Saint-Boniface.

TERRASSEMENT DE RUE ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construira les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir.

TERRASSEMENT

1o. Terrassement et nivellement de la rue Berry sur toute sa longueur, coût approximatif $185.00.

2o. Terrassement et nivellement de la rue Bertrand sur toute sa longueur; Coût approximatif $ 85.00

3o. Terrassement et nivellement de la rue Saint-Joseph depuis la rue de l'Hôpital jusqu'au lot de paroisse 88; coût approximatif $88 00

4o. Terrassement et nivellement de la rue du Collège depuis la rue de l'Hôpital jusqu'au lot de paroisse 88, coût approximatif $88.00.

TROTTOIR

Un trottoir de 4 pieds de largeur, en madrier, sur le côté nord de l'avenue Provencher, depuis la rue Laflèche jusqu'à la rue Archibald coût approximatif $180 00

La Ville émettra des debentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir, et sur les deux côtés des rues où seront faits les dits terrassements pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en comptant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis la majorité des propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit-ci-dessus.

St. Boniface, 21 juillet 1903.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorier

## NOTICE

NOTICE is hereby given that By-law No. 218 of the Town of St. Boniface, which is hereinafter set forth, has been introduced and read a first and second time by the Council of the said Town and will be submitted to the vote of the electors of the said Town of Saint-Boniface entitled to vote thereon at the time and places mentioned in the said By-law.

BY-LAW No. 218.

By-law of the Town of St. Boniface to exempt from taxation for a period of twenty years the industry, buildings, machinery and all property, except the lands, used in connection with the business of the Crown Grain Company Limited in the Town of St. Boniface, and also to exempt from taxation the lands used in carrying on the said Company's business in so far as the value thereof may exceed two hundred dollars an acre, for a period of ten years, and in so far as the value of the said lands may exceed four hundred dollars an acre for a further period of ten years.

WHEREAS The Crown Grain Company Limited was duly incorporated by Letters Patent issued under "The Companies Act 1902" under the Seal of the Secretary of State of Canada bearing date the twenty-sixth day of February 1903 for the following purposes;—To carry on the business of owning and operating Grain elevators and warehouses; to carry on the business of Millers; to purchase any and all grains and seeds; to manufacture and sell all useful products therefrom; to erect and operate all necessary mills, elevators, warehouses, plant and machinery; to act as grain dealers in the purchase and sale of all seeds and grain and to act as agents for remuneration or otherwise for other parties in the purchase, storing and sale of such grain and seeds; to buy, sell and trade in coal, lumber, fuel and other merchandise either as owners or as agents or on commission for others.

AND WHEREAS the said Company have agreed to expend at least the sum of One hundred thousand dollars ($100,000 00 within two years in the purchase of land in the Town of St. Boniface and in the erection of buildings thereon with the necessary machinery for the purpose of carrying on their business;

AND WHEREAS it is deemed expedient and desirable to exempt the said Company's lands, industry, buildings, machinery and property from taxation in the manner and for the periods hereinafter set forth;

AND WHEREAS the amount of the whole rateable property of the Town of St. Boniface according to the last revised Assessment Roll of the year 1903 is One million two hundred and fifty-two thousand and seventy three dollars;

AND WHEREAS the amount of the existing debenture debt of the Town of St. Boniface is Seventy-two thousand dollars of which no part either for principal or interest is in arrear;

NOW THEREFORE the Municipal Council of the Town of St. Boniface enacts as follows:—

(1) That for a period of twenty from the date hereof

A. D. 1903, the industry, buildings machinery and all property except the land used in carrying on the Company's Business shall be exempt from taxation.

(2) That for a period of ten years from the date hereof

D. A. 1903 the lands of the Crown Grain Company Limited, used in connection with their business in the Town of St. Boniface which may be described as follows:—

ALL those portions of Lot "G" in the Town of St. Boniface described as follows:

Parcel No. 1: Commencing at a point on the Easterly line of the right of way of the Canadian Pacific Railway Company's line as the same is constructed adjacent to the Exhibition Grounds in the Town of St. Boniface where the Southerly line of the said Exhibition Grounds extended Westerly intersects the said right of way; thence Easterly about at right angles to the Easterly line of the said right of way and along the said extended line of the Southerly boundary of the said Exhibition Grounds to a point on the southerly line of the said Exhibition Grounds six hundred (600) feet from the point of commencement thence in a southerly direction parallel to the Easterly boundary of the said right of way and about at right angles to the said Southerly line of the said Exhibition Grounds to a point on the Northerly boundary of the right of way of the Canadian Northern Railway; thence in a Westerly direction along the northerly boundary of the right of way of the Canadian Northern Railway to the point of intersection between the Northerly boundary of the Canadian Northern right of way aforesaid with the Easterly boundary of the right of way thence in a Northerly direction along the Easterly boundary of the right of way of the Canadian Pacific Railway Company to the point of commencement, containing by admeasurement seventeen acres more or less

Parcel No. 2. Commencing at the aforesaid point of commencement; thence in a Northerly direction six hundred and forty (640) feet six (6) inches along the Easterly boundary of the Right of Way of the Canadian Pacific Railway aforesaid; thence in an Easterly direction at right angles from the aforesaid line One hundred and sixty-eight (168) feet more or less to a point on the Westerly boundary of the St. Boniface Exhibition Grounds aforesaid; thence in a Southerly direction along the Westerly boundary of the said Exhibition Grounds 640 feet 6 inches more or less to a point at the South West corner of the said Exhibition Grounds thence in a Westerly direction at right angles to the aforesaid line 168 feet more or less to the place of commencement, containing by admeasurement three acres more or less,—shall be exempt from taxation in so far as the value of the same may exceed $200.00 an acre, and for the succeeding period of ten years the said lands shall be exempt from taxation in so far as the value of the same may exceed $400.00 an acre.

Notwithstanding anything herein contained no buildings other than those actually used for manufacturing or industrial purposes by the said Company themselves shall be exempt from taxation as aforesaid.

(3) This by-law shall be submitted to the electors qualified to vote thereon on Tuesday the fourteenth day of August A. D. 1903 and for the purpose of taking the votes thereon the polls shall be open at and remain open from the hour of nine o'clock in the forenoon until the hour of five o'clock in the afternoon of said day in each of the following places in the Town of St. Boniface and at each of the said places, following persons shall be the respective Deputy Returning Officers to take the votes of the electors upon this by-law, namely:

Polling Subdivision No. 1 At the Residence of M. Julien Gramine, Dumoulin street, Alexandre Bélanger Deputy Returning Officer.

Polling Subdivision No. 2 At the Residence of M. C. Marcoux, Taché Ave., Edmond Marcoux Deputy Returning officer.

Polling Subdivision No 3 At the Town Hall, J. A. Prendergast Deputy Returning Officer.

Polling Subdivision No. 4. At the Residence of Mde. Leclair, Taché Avenue, Deputy Returning Officer, Donat Collin.

(4) And on the fifteenth day of August A. D. 1903 at his office in the Town Hall in the town of St. Boniface the Town Clerk of the Town of St. Boniface, at the hour of four o'clock in the afternoon, shall sum up the number of votes given for and against this by-law.

(5) On the thirteenth day of August A. D 1903 at the hour of three o'clock in the afternoon the Mayor of the Town of St. Boniface shall attend at his office in the Town Hall of the Town of St. Boniface for the purpose of appointing persons to attend at the various polling places and also to attend at the official summing up of the votes herein before referred to by the Town Clerk on behalf of the persons interested in this by-law and promoting or opposing the passage of this by-law respectively.

DONE AND PASSED in Council assembled the day of A. D. 1903.

Mayor.

Town Clerk,

This notice is given on behalf of and by the Town of St. Boniface.

DATED this Twenty first day of July, A. D. 1903.

THEO. BERTRAND,
Town Clerk.



ON DEMANDE Une institutrice ou instituteur diplômé pour l'école St-Germain No 969. S'adresser à.

P. CHAPUT, Sec. Tres,
Richot P. O. Man.

PERDU entre le pont de la Seine et l'endroit où est placée la croix, sur la seigneurie, un porte-monnaie de dame, en cuir noir, contenant la somme de quinze piastres et quatre-vingt-dix cents. Prière de remettre à Melle Edith Pednault qui récompensera la personne.

**Institutrice Demandee**

Pour l'Arrondissement scolaire Des Deux Petites Pointes No 13. demande une Institutrice capable d'enseigner l'Anglais et le Français; toutes les applications devront être à J. B. Gravelines Sec. Avec le prix demandé.

Adressez à
J. B. Gravelines
Letellier.



## A VENDRE

Maison neuve avec améliorations, modernes, Rue Notre-Dame, Saint Boniface

J. LECOMTE.

## AVIS

Avis est donné qu'application sera faite au Parliament du Canada pendant la Session actuelle pour un acte incorporant une Banque devant être connue sous le nom de la "Pacific Bank of Canada" pour faire les affaires ordinaires d'une Banque.

A. G. MURRAY,

Avocat pour les Requérants

Daté à Toronto 23 Avril, 1903.





















## Chronique de la Province

SAINT NORBERT.

La paroisse de Saint-Norbert célébrait, dimanche dernier le 12 courant, la fête si touchante de la première communion.

Cette fête a revêtu, cette année un éclat particulier. Le prédicateur était le R. P. Thibaud E. M. G. La persécution qui sévit actuellement en France nous a fait bénéficier du zèle qu'il ne peut dépenser parmi ses compatriotes.

Ce fut un spectacle bien édifiant de voir 40 enfants s'approcher pour la première fois de la sainte table, avec une piété angélique et dans l'ordre le plus parfait.

Merci au R. M Garnier de toute la peine qu'il s'est imposée pour donner à nos enfants la science la plus précieuse, celle de la Religion.

Monseigneur Ritchot, notre vénérable curé, en disant la messe de communion et en distribuant à ses chers enfants le pain des anges, a dû remercier le ciel des émotion si douces qu'il ressentait en ce beau jour.

SPECTATEUR.

IL N'Y A RIEN DE MIENX

De tous les remedes contre les rhumes, la toux, la gripe et la bronchite, il n'y a pas un seul qui ait accompli autant de guérison que le BAUME RHUMAL. De là son immense popularité.

### Le tour du monde en 365 jours sur un pari de 2000.

M. D. H. Lafrenayer, le jeune et courageux canadien français, qui est en route autour du monde est passe hier à nos bureaux.

Ce jeune homme, parti le 8 juin dernier de St. Barnabé. Sans un sou, il travailla pour ses passages et ses dépenses à Montréal, visita Ottawa, Port Arthur et arriva ici samedi dernier. La misère du voyage et le jeûne forcé ne pûrent influencer le courage de l'intrépide voyageur. Il est toujours décidé de poursuivre son voyage à travers les pays étrangers. Il visitera Vancouver, Yokohamo (Japon), Hong Kong (Chine) Canton (Indo-chine Calcutta (Hindoustan) Suez (Egypte), traversera 300 milles dans le Désert de l'Arabie pour aller à Jérusalen, Constantinople (Turquie) Rome (Italie,) Paris (France) Londres et Liverpool (Angleterre et traversera l'Atlantique pour retourner au pays.

Le voyage doit être fait en 365 jours. La mendicité et l'emprunt lui sont défendus.

Il vendra quelques souvenirs sur le terrain de l'exposition afin de pouvoir gagner quelques sous pour aller plus loin.

UN VRAI TRIOMPHE.

Les Pilules de Longue du Chimiste Bonard sont le vrai triomphe de la science médicale. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO COLONIALE, Montréal.

## Perdu

Une jument bichonne, la face blanche, de gros yeux, avec une marque sur l'épaule droite, âgée de 5 à 6 ans, les deux pieds de devant entré en dedans; pour donner poulain où avec poulain; les derniers renseignements reçus, la jument a été vue à Saint Norbert. Une récompense libérale sera donnée à toute personne qui la ramènera à Saint-Boniface où qui la gardera chez lui

FRANCOIS BRUNETEAU, Saint-Boniface.

## NOTICE

NOTICE is hereby given that, as provided by the Manitoba Election Act, M. Joseph Bernier has appointed Mr. Louis Laurendeau his election agent, and Mr. Horace Chevrier has appointed Mr. Romuald Guilbault his election agent for the election which will take place in the constituency of St. Boniface on the 20th day of July 1903.

CLEOPHAS MARCOUX,

Returning officer for the Electoral Division of St. Boniface.



FEUILLETON DU MANITOBA.

## UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 10

La *Revue Parisienne*! les fameux portraits de M. Chambert !...tout se tenait.

Je demande à papa:

—Voulez vous que j'ouvre la *Revue Parisienne* ?

Papa est distrait; le compte rendu à la chambre l'absorbe,

—Si tu veux, mon enfant.

Je ne me le fais pas répéter. Je prends un coupe-papier, et je commence à couper bien lentement pour avoir le temps de jeter un coup d'œil sur chaque feuillet—je ne le laisse pas !... Non ! je regardais seulement !—et j'aperçois : "Portraits de femmes : La femme de devoir."

J'avais maintenant un désir fou de savoir ce qu'il avait écrit et comment il écrivait...

"La Femme de devoir !" ce ne pouvait être que convenable ! Pourtant, je n'osais pas... Je trouve si honteux de lire quelque chose en se cachant, malgré les belles théories des de Charmoy qui assurent que cela se fait très bien, et que toutes les jeunes filles en sont là !

Enfin, je n'y tiens plus, et je demande à papa :

Papa était toujours dans la politique; il entend d'une manière vague et il me répond :

—"La femme de devoir ?..." Certainement. Mgr. Dupanloup a dû écrire de belles pages sur ce sujet. C'est une excellente lecture, Paulette.

Papa n'était pas du tout à la question ! Mais tant pis, c'était par trop tentant !

Je me dis :

—Si maman arrive, je lui raconterai tout.

Et je me plonge dans l'article en me répétant, pour tranquilliser ma conscience que je le parcourrai seulement, et que, s'il n'est pas convenable, je m'arrêterai...

Eh bien, j'ai tout lu ! Mieux que convenable, il était si beau, que plus j'avançais, plus je me faisais l'effet d'un petit monstre —moi qui trouve la vie si facile et si charmante ! comparée à cette femme que M. Chambert montrait simple, tendre, courageuse, toujours souriante dans une existence qui me ferait sècher d'ennui!

Et j'aurais voulu avoir aussi des responsabilités, des sacrifices, des dévouements en perspective ; je ne sais quoi enfin ! pour être aimée et estimée comme elle...

Je sais bien que l'on m'aime ! mais ainsi qu'une bonne petite créature amusante, incapable d'être prise au sérieux !... Et M. Chambert, lui même, j'en suis sûre, me juge de la sorte.

C'est juste, mais c'est humiliant ! Et je ne veux pas rester une enfant toute ma vie comme Alfred de Musset, dont il était question dans notre dernière conférence !

Et je veux devenir, moi aussi, une femme sérieuse.

Et dans douze ou quinze ans, quand je serai une respectable mère de famille, mon mari et moi, nous prierons, un soir, M. Chambert, qui sera devenu notre ami, de venir nous voir.

Et quand nous serons paisibles à causer sur le balcon— on cause si bien quand la nuit est venue!— je lui dirai:

—Mon cher monsieur Chambert, je suis très heureuse aujourdhui, et je vous en remercie de toute mon âme, car c'est à vous que je dois mon bonheur. Autrefois j'étais une folle et insouciante, et je serais peut-être restée ainsi toute ma vie, si vous ne m'aviez fait sans le savoir, le plus beau sermon que j'aie jamais entendu ........ Et de ces pages, de ces pages lues en contrebande,— car papa les croyait de Mgr Dupanloup,—je vous serai éternellement reconnaissante!

J'étais si bien emportée par mon enthousiasme, que j'ai lâché la *Revue Parisienne*, laquelle est tombée par terre avec un déchirement de papier qui m'a réveillé net... Je n'ai plus vu ni le balcon, ni le ciel étoilé, ni M. Chambert, ni mon mari inconnu; mais bien papa qui lisait toujours et Geneviève qui me regardait étonnée.

Je voulais pourtant devenir une femme sérieuse ; seulement je ne savais trop par quel bout m'y prendre!...

J'ai commencé par relever la *Revue Parisienne*; je l'ai posée sur la table, bien pliée, comme l'aurait fait maman. Et puis j'ai demandé à Geneviève, qui n'en pouvait croire à ses oreilles, de me confier une de ses insipides capelines ; et quand maman est descendue, elle nous a trouvées travaillant toutes les deux ; moi n'ayant pas encore cassé ma laine.

Elle me dit stupéfaite:

—Comment tu travailles ?

—Oh! oui, maman. Je veux devenir une femme sérieuse !

Maman s'est mise à rire, à rire de si bon cœur, que sa gaîté m'a gagnée. Papa est sorti de ses journaux et a demandé ce qu'il y avait. Maman lui a expliqué la chose.

—Ah ! c'est déjà l'effet de Mgr Dupanloup a-t-il dit.

Maman ne comprenait pas bien, mais je n'ai pas cru devoir trop l'éclaircir sur les causes de ma conversion... Elle me verra à l'œuvre !

4 février.

*L'Epatant* a ouvert ses portes.

Comme toute femme qui se respecte doit assister à "sa première," maman y est allée, moi aussi. Naturellement, elle n'a pas vu les tableaux ; ce n'est pas, du reste, pour cela que nous nous y trouvions. Et pourtant, il y a de bonnes gens consciencieux qui y viennent avec cette intention ; ils se pressent, ils s'étouffent, ils deviennent pourpre, afin d'entrevoir vaguement, pendus au mur, des dames de tout genre, des fleurs, des militaires, des bêtes, etc. Ils ne songeat pas "dans le mouvement," ces bonnes gens sans quoi ils sauraient qu'à l'ouverture de l'*Epatant*, on ne va pas voir.

Nous avons fait, pour la forme, le tour de la salle, recrutant à chaque pas des personne de connaissance. Puis nous avons été tous nous asseoir à l'entrée, pour regarder le coup d'œil, qui est toujours le même : des petites femmes très gentilles, les yeux brillants sous une imperceptible violette, les cheveux, en général, d'un blond... chaud qui contraste bien avec le velours sombre des chapeaux

Elles circulent, le manteau à demi rejeté en arrière, de façon à dégager les épaules, escortées par de vieux diplomates à barbe grise, corrects et souriants, par de petits gens roides—genre anglais—et d'autres très gesticulants—genre français.

Et en haut à leur balcon, les membres du cercle regardent, comme les dieux de l'Olympe, tous ces simples mortels qui tournent sur eux-mêmes dans un vague parfum de poudre de riz, au milieu du murmure des conversations où il est, quelquefois, question de peinture et plus souvent d'autres choses. Pourtant, de temps à autre, on entend :

—Oh ! regardez donc, ma chère, ce Flameng est adorable !

Ou bien :

—Et ce Besnard ! Il est inoui ! Quelle richesse de couleur !

Et d'autres exclamations du même genre.

Pendant que nous étions bien installés à regarder les arrivants, nous avons envoyé nos cavaliers faire une reconnaissance dans la salle afin que nous aussi, puissions parler du Flameng "adorable" et du Besnard "inouï,"

Près de nous, se trouvait une famille qui, certainement, était venue pour toute autre que pour la peinture...Il s'agissait, bien sûr d'une présentation ; car il y avait là—l'air solennel et pénétré — le père, la mère, la grand'mère, la petite sœur et la jeune personne en question; tous en toilette mais des toilettes du Marais. La jeune fille avait une plume blanche à son chapeau, comme Henri IV, et des gants marron... Oui ! elle avait des gants marron, marron foncé... pour une présentation !

Ils se sont levés d'un commun accord en voyant arriver une respectable dame, suivie d'un gros monsieur très rouge, et appuyé sur le bras d'un jeune homme frisé, comme s'il allait faire sa première communion.

La jeune fille au panache blanc était devenue toute rose, elle adressait des saluts au père, à la mère, au fils... Après force cérémonies, ils se sont tous casés. Mais les deux jeunes gens paraissaient si intimidés qu'il me faisaient pitié. Heureusement, elle a laissé tomber son manchon, il s'est précipité pour le ramasser, elle aussi, ce mouvement sympathique a rompu la glace......

Je n'ai pas pu continuer mes observations parce que nos éclaireurs revenaient avec des renseignements ; ils nous ont assuré que le succès du Salon était pour le portrait de Mme H— par Carolus Duran.

Aussi, dès que Jeanne est arrivée, je lui ai dit de confiance :

—Tu sais, chérie, il faut que tu voies le Carolus Duran.

Il est splendide !

Jeanne m'a demandé, en me regardant :

—Tu l'as vu ? de tes yeux vu ?

Je me suis mise à rire, tant son visage était malicieux.

—Ce sont les yeux de ces messieurs qui ont admiré pour moi......

Jeanne m'a lancé un coup d'œil triomphant, car elle était fière d'avoir deviné si juste.

A ce moment, comme je recommençais l'inspection des nouveaux venus, je vois entrer qui...... M. Chambert, avec un monsieur et deux jeunes femmes.

*(A suivre)*

LE SECRET DE VIVRE HEUREUX.

Le secret de vivre heureux et et content de son sort est de se conserver en bonne santé en prenant les Pilules Longue Vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Abressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.